

DISSERTATION
PRELIMINAIRE
O U
PROLEGOMENES
SUR LA BIBLE.

PAR MESSIRE LOUIS ELLIES DÜ-PIN,
DOCTEUR EN THEOLOGIE DE LA FACULTE' DE PARIS,
ET PROFESSEUR ROYAL EN PHILOSOPHIE.

TOME PREMIER.
SUR L'ANCIEN TESTAMENT.
SECONDE EDITION.



A PARIS,
Chez ANDRE' PRALARD, rue S. Jacques,
à l'Occasion.

M: DCCI.

Avec Approbation & Privilège du Roy.



P R E F A C E.



E n'est pas d'aujourd'hui qu'on a fait des Traitez pour donner une connoissance generale des Livres sacrez, & pour en faciliter l'intelligence. Les Anciens Peres de l'Eglise n'ont pas negligé ce travail, & ont composé divers Ouvrages sur ce sujet. Eusebe s'est appliqué, particulièrement dans son Histoire Ecclesiastique, à recueillir ce que les Anciens avoient écrits des Auteurs & des Livres sacrez. Les Préfaces & les Lettres de saint Jérôme sur l'Ecriture Sainte, ne sont autre chose que des Dissertations Historiques & Critiques sur les Livres de la Bible. Le Traité de la Doctrine Chrétienne de saint Augustin est un Ouvrage fait exprés, pour servir d'introduction à l'étude de l'Ecriture sainte. Dans les Siècles suivans divers Auteurs ont traité différentes questions sur des points concernans les Livres de la Bible;

DES TITRES
APPROBATION DES DOCTEURS
en Theologie de la Faculté de Paris.

NOUS soussignez Docteurs en Theologie de la sacrée Faculté de Paris, certifions que par ordre de ladite Faculté, Nous avons lû & examiné un Livre qui a pour Titre, *Dissertation Preliminaires ou Prolegomenes sur la Bible*; par Messire Louis Ellies Du-Pin, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Professeur Royal en Philosophie; & que Nous n'y avons rien trouvé de contraire à la Foi Catholique ni aux bonnes mœurs. En foi de quoi nous avons signé. A Paris le 10. Decembre 1698.

BLAMPIGNON;
Curé de S. Mery.

HIDEUX; Curé
des SS. Innocens;

DISSERTATION



DISSERTATION
PRELIMINAIRE
SUR LA BIBLE
LIVRE PREMIER
sur l'Ancien Testament.

CHAPITRE PREMIER.

*Du Recueil des Livres qui composent la Bible.
Du Canon des Livres sacrez. Des Livres
Canoniques & Apocryphes en general.*

§. I.

*Des noms que l'on donne au Recueil des Livres
sacrez.*



LE Corps des Livres que nous conside-
rons comme le fondement de nôtre Ré-
ligion, a differens noms. On les ap-
pelle les *Livres sacrez* ou *Divins*, les
Lettres sacrées, l'*Ecriture-sainte* ou simplement